

Conseil Municipal du Mercredi 18 Novembre 2015

à 19 heures 30

Tous les conseillers étaient présents sauf Monsieur Francisco PEIREIRA VARELA excusé,

Avant l'ouverture de la séance le Conseil Municipal observe une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Paris.

Monsieur le Maire signale qu'il s'est rendu le 16 novembre dernier à la cantine scolaire à midi pour observer une minute de silence avec tous les enfants.

1°/ Approuve le compte rendu la séance du 14 octobre 2015

Monsieur le Maire rappelle la présentation par Monsieur Pierre-Jean CRASTE Président de la Communauté de Communes du Genevois :

du rapport de la CLECT concernant le Développement économique, le Conseil Municipal l'approuve par 11 pour - 2 contre – 1 Abstention.

du rapport de la CLECT concernant les critères de révision libre en matière économique, le Conseil Municipal l'approuve par 10 pour - 2 contre – 2 Abstentions.

du rapport de la CLECT concernant la Petite enfance, le Conseil Municipal l'approuve par 09 pour – 3 contre – 2 Abstentions.

Le diaporama présenté par Monsieur Pierre-Jean CASTE a été adressé à tous les Conseillers par mail.

Mutualisation

Monsieur le Maire présente :

- le projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Genevois
- précise que les communes d'Archamps, Bossey et Collonges-sous-Salève envisagent entre elles une mutualisation horizontale en matière d'instruction du droit des sols sous la forme d'un service unifié au sens des articles L.5111-1 et L.5111-1-1 du C.G.C.T. à partir de l'année 2016 ;
- demande à la communauté de Communes du Genevois de prendre en compte cette mutualisation en matière d'instruction du droit des sols entre les communes d'Archamps, Bossey et Collonges-sous-Salève dans le schéma de mutualisation

Le Conseil Municipal approuve le schéma de mutualisation à l'unanimité.

2)/ Finances :

Recensement : Monsieur le Maire rappelle que le recensement de la population va être organisé sur notre commune entre le 21 janvier 2016 et le 20 février 2016, et qu'il y a lieu de valider la rémunération des agents recenseurs définie la commission de finances :

Rémunération :

½ journée de formation : 100 € par agent et par demi-journée

Tournée de reconnaissance : 100 € par agent

Feuille individuelle : 1,50 €

Feuille logement : 1.30 €

Prime bon achèvement 110 € par agent

Indemnité de frais (Km) 200 € par agent.

Le Conseil Municipal approuve le montant de la rémunération des agents recenseurs.

Monsieur le Maire donne lecture du projet d'attribution des subventions 2015 étudié par la Commission des finances.

ORGANISMES	SOMMES ALLOUEES POUR 2015
Ecole de Musique ABC (72€ x 10)	720 €
Fédération des JAA (1 x 898 ha)	898 €
UDC AFN Bas Salève	150 €
US Collonges (foot 16 x 40€)	640 €
Club des aînés de Collonges sous Salève (21 x 18€)	378 €
Comité des Fêtes de Bossey	1 657 €
Amicale des Ombelles	150 €
Foyer de Ski de Fond d'Archamps Exceptionnelle (selon vote 11 pour, 3 contre)	2 000 €
CCAS de Bossey	2 000 €
EHPAD Viry	1 450 €
Alfa	600 €
TOTAL SUBVENTIONS 2015	10 643 €

Le Conseil Municipal donne son accord sur la répartition.

Location appartements : Monsieur le Maire signale que nous avons deux logements à louer et demande au Conseil Municipal de valider le montant des locations défini par la Commission des finances.

- Un appartement 61 Bis Rue de l'Arnet un T3 - 90 m² - loyer mensuel 700,00 € plus charges.
- Un appartement Les Loges de Bossey 12 Place de l'Eglise à Bossey T3 - 67 m² avec terrasse loyer mensuel 980,00 € plus charges avec garage - loyer mensuel : 65,00€

Le Conseil Municipal approuve le montant des locations

Balayeuse commune à Archamps Bossey Collonges : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la répartition des charges de fonctionnement de la bayeuse :

Dépenses de fonctionnement 2014 16 191.86 €

Heures d'utilisation

ARCHAMPS : 111.99 heures

BOSSEY : 34.72 heures

Collonges-sous-Salève 190 heures

Répartition des charges :

Archamps 5 385.42 €

Bossey 1 669.63 €

Collonges 9 136.81 €

Monsieur signale :

- ☒ que les communes peuvent dorénavant participer au financement de la mutuelle et au maintien de salaire du personnel communal. Ce dossier a été étudié par la dernière commission des finances qui propose que la commune prenne en charge à compter du 01 janvier 2016 - 10 € par mois et par agent de participation pour la mutuelle et 10 € par mois et par agent pour le maintien de salaire. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

2° / Maisons de Laidefeur : Monsieur le Maire signale que les travaux de rénovation des bâtiments avance conformément au planning pour l'instant avec aucun retard.

4°/ Ecole :

Monsieur le Maire que signale que tout le matériel concernant la mise en place des TAP a été commandé.

5°/ Divers :

Compte rendu des différentes réunions.

Donne son accord à Monsieur Rebois Adjoint pour la réalisation du projet (Bassins, Pressoirs).

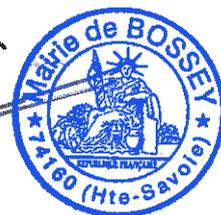
Donne lecture du courrier que nous venons de recevoir de la Région concernant le fleurissement de la Commune

Prochain Conseil Municipal mercredi 02 décembre 2015.

Bossey le 19 Novembre 2015

Le Maire

Jean-Luc PECORINI



BUREAU DES ELECTIONS
06 décembre 2015

ÉLECTIONS REGIONALES

CONSTITUTION DU BUREAU

PRESIDENT : - PECORINI Jean-Luc

ASSESEURS : - REBOIS Guy
- BONAGURO Jacques
- BALDELLI Alexandre

SECRÉTAIRE : - DURET Françoise

(PRÉSENCE OBLIGATOIRE AU DEPOUILLEMENT)

PERMANENCES :

-Horaires et composition :

de 08 H 00 à 10 H 00 : - PECORINI Jean-Luc
- ESCANDE Bernard
- WALKER Albert

de 10 H 00 à 12 H 00 : - CHAGNY Madeleine
- VERDONNET Bruno
- ORGEVAL Boris

de 12 H 00 à 14 H 00 : - BRUN Gérard
- TREGOAT Philippe
-

de 14 H 00 à 16 H 00 : - REBOIS Guy
- EUGENE Véronique
-

de 16 H 00 à 18 H 00 : - DURET Françoise
- BONAGURO Jacques
- BALDELLI Alexandre

BUREAU DES ELECTIONS
13 décembre 2015

ÉLECTIONS REGIONALES

CONSTITUTION DU BUREAU

PRESIDENT : - PECORINI Jean-Luc

ASSESEURS : - REBOIS Guy
- BONAGURO Jacques
- BALDELLI Alexandre

SECRÉTAIRE : - DURET Françoise

(PRÉSENCE OBLIGATOIRE AU DEPOUILLEMENT)

PERMANENCES :

-Horaires et composition :

de 08 H 00 à 10 H 00 : - PECORINI Jean-Luc
- ESCANDE Bernard
- WALKER Albert

de 10 H 00 à 12 H 00 : - NOGUIER Jean-Jacques
- CHAGNY Madeleine
- VERDONNET Bruno

de 12 H 00 à 14 H 00 : - BONAGURO Jacques
- BRUN Gérard
- DURANTE Nathalie

de 14 H 00 à 16 H 00 : - EUGENE Véronique
- TREGOAT Philippe
-

de 16 H 00 à 18 H 00 : - DURET Françoise
- REBOIS Guy
- BALDELLI Alexandre